

## CHAPITRE 6 : L'APPLICATION DES MESURES ÉCONOMIQUES AUX ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES

Selon certains témoins qui ont comparu devant le Comité, les Canadiens doivent connaître les coûts réels de la lutte contre les problèmes écologiques et de leur prévention. Ces coûts se traduisent directement dans le prix des produits qu'ils achètent ou, indirectement, par une réduction de la capacité des entreprises canadiennes à fournir des emplois et à assurer la croissance économique dans un monde compétitif à l'échelle internationale. Il faut donc atteindre des objectifs écologiques réalistes à un coût abordable.

Dans le présent chapitre, nous passerons en revue les façons de protéger l'environnement à un coût abordable à l'aide de mécanismes faisant appel aux forces du marché. Ces mécanismes intègrent, directement ou indirectement, le coût de la pollution ou de la lutte contre la pollution au prix des biens et services achetés par les Canadiens. Avec le temps, la population réagira à ces prix en choisissant des biens dont les coûts écologiques sont peu élevés.

De plus, nous analyserons les mécanismes fondés sur le marché en fonction des trois principaux problèmes de pollution de l'air liés à l'utilisation de l'énergie : les pluies acides, le smog urbain et le changement climatique mondial.

### A. Mesures contre les pluies acides

Parmi les trois problèmes évoqués ci-dessus, c'est à celui des pluies acides que le Canada s'attaque depuis le plus longtemps et c'est aussi celui pour lequel les progrès sont les plus marqués. De fait, on prévoit que, dans l'Est du Canada tout au moins, les rejets de gaz acides seront ramenés, à la fin de 1994, à près de 50 p. 100 des niveaux de 1980. Dans la plupart des régions, ces niveaux de 1994 sont ceux que la capacité naturelle de neutralisation des sols et des lacs permet d'absorber, d'après les données scientifiques. Ces réductions s'effectueront sans l'intervention des instruments économiques.

Divers facteurs expliquent le succès du programme de lutte contre les pluies acides. Premièrement, la plupart des provinces ont permis aux entreprises de déterminer elles-